

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
11332

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : OPH Habitat Marseille Provence: aide départementale à la réhabilitation
énergétique de 241 logements locatifs sociaux à Marseille 12ème arr.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), l'OPH Habitat Marseille Provence, domiciliée 25 avenue de Frais Vallon - 13388 Marseille cedex 13, projette la réhabilitation énergétique de 241 logements locatifs sociaux au sein de la résidence "La Blancarde Cité jardin" à Marseille 12ème arrondissement.

La subvention sollicitée à hauteur de 450.000 € pour la réhabilitation énergétique de ces 241 logements locatifs sociaux, associée à un gain de 2 classes énergétiques permettant d'obtenir le label BBC effinergie rénovation, représente 13 % de la dépense éligible à hauteur de 3.483.538 € et de 11% de l'investissement global d'un montant de 4.155.800 €

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexe I.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL